# Appel de candidatures

Emplois occasionnels et réguliers

## Commission de la santé et de la sécurité du travail

AGENTE OU AGENT D'INDEMNISATION CLASSE NOMINALE 32 746\$ à 45 822\$

RÉSERVES DE CANDITATURES NUMÉROS : 207R-9603005

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) est à la recherche d'agentes ou d'agents d'indemnisation afin de pourvoir à des emplois réguliers ou occasionnels et, au besoin, à des emplois semblables à la Vice-présidence aux opérations, dans les régions administratives de l'Ille-de-Montréal, de Laval, des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie.

Attributions: Les tâches de l'agent d'indemnisation consistent principalement à : déterminer l'admissibilité des demandes d'indemnisation des travailleurs accidentés; procéder au paiement des indemnités selon les normes législatives et les procédures administratives en vigueur; effectuer le suivi médical, le suivi du retour à l'emploi du travailleur et le suivi des contestations; travailler en collaboration avec les agents d'indemnisation, les conseillers en réadaptation, les médecins, les inspecteurs et les intervenants du financement.

Conditions d'admission : Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC)<sup>1</sup> en Archives médicales ; Conseil en assurances et en services financiers ; Soins infirmiers ; Techniques d'éducation spécialisée ; Techniques d'intervention en délinquance ; Techniques de réadaptation physique ; Techniques de recherche sociale ; Techniques de travail social. ET posséder de zéro (0) à douze (12) années d'expérience de niveau technique acquise dans le domaine de la santé sécurité auprès des entreprises ou dans le domaine de l'assurance, plus spécifiquement dans le service direct à la clientèle, dans le traitement de demandes d'indemnisation ou de remplacement de revenu.

Progression salariale: Le salaire annuel offert, calculé sur une base de 35 heures par semaine, pourra varier de 32 746\$ à 45 822 \$ à l'entrée en fonction, selon le nombre d'années d'expérience exigé dans les éventuels concours tenus à partir des réserves de candidatures. Cependant à compter du 21 novembre 2007 ce salaire sera de 32 946\$ à 46 132\$ et à compter du 1er avril 2008 celui-ci sera de 33 604\$ à 47 064\$.

Périodes d'inscription : IIII8éserve numéro 207R-9603005 : Du 22 octobre au 9 novembre 2007 Réserve numéro 207R-9603006 : Du 12 novembre au 31 décembre 2007 Réserve numéro 207R-9603007 : Du 7 ianvier au 25 avril 2008

Pour s'inscrire, remplir le formulaire Offre de service en inscrivant le numéro de la réserve correspondant à la période d'inscription. Pour être acceptées, les candidatures doivent être reçues à l'adresse indiquée ci-dessous avant la fin de la période d'inscription indiquée à la réserve.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX RÉSERVES DE CONSEILLERS EN RÉADAPTATION ET D'AGENTS D'INDEMNISATION:

Ces réserves s'adressent uniquement aux personnes dont la résidence principale est située dans les régions administratives de l'Ille-de-Montréal, de Laval, des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie. Toutefois, cette condition d'admission ne s'applique pas aux membres des communautés culturelles et aux personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à ces réserves de candidatures. C'est à partir de celles-ci que seront tenus des concours de recrutement pouvant comporter des conditions d'admission particulières relatives, notamment, à la nature et au nombre d'années d'expérience exigé.

Faire parvenir le formulaire à l'adresse suivante : Direction de la gestion de la main-d'œuvre, du développement des compétences et de la rémunération Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) 524, rue Bourdages, bureau 370 Québec (Québec) G1K 7E2 ou par télécopieur : 418 266-4669.

1-877-502-4143

#### N'oubliez pas :

- De vous assurer que vous avez inscrit le numéro de la réserve correspondant à l'appel de candidatures et à la période d'inscription dans l'espace du formulaire
- Offre de service réservé à cette fin.
- De signer et de poster votre formulaire afin que votre candidature soit reçue avant la fin de la période d'inscription.
- De joindre tous les documents exigés :

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'extérieur du Québec, une copie de l'évaluation comparative d'études effectuées à l'extérieur du Québec

- (attestation d'équivalence) que vous pouvez vous procurer auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- Une photocopie d'un document faisant état de votre adresse de résidence tel qu'un permis de conduire, un bail ou un compte de taxes. - Remplir la section Accès à l'égalité si vous êtes une femme, membre d'une communauté culturelle, autochtone, anglophone ou une personne handicapée.

Il est à noter qu'il est de la responsabilité de la personne candidate de mettre à jour les renseignements fournis concernant, entre autres, l'expérience et son lieu de résidence.



#### RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

- ➤ Lorsque aucune expérience n'est exigée, les personnes en voie de terminer dernière année de scolarité requise peuvent être admises. La fonction publique du gouvernement du Québec souscrit à des programmes d'accès à l'égalité en emploi qui visent notamment les femmes et les membres des communautés culturelles ainsi qu'à un plan d'embauche pour les personnes handicapées.
- ➤ Chaque année de scolarité pertinente manquante peut être compensée par deux années d'expérience pertinente aux attributions de la classe d'emplois ou par une année de scolarité pertinente de niveau égal ou supérieur.
- ➤ Aucune expérience additionnelle ne sera compensée par une scolarité supérieure au minimum requis.
- ➤ Pour occuper un emploi dans la fonction publique québécoise, il faut avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions. Les personnes ayant le statut de résident permanent sont admissibles, sauf s'il est mentionné dans l'appel de candidatures qu'elles doivent avoir le statut de citoyen canadien.
- L'inscription se fait à l'aide du formulaire Offre de service, disponible dans les bureaux régionaux du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et dans le site Internet (www.recrutementquebec.gouv.qc.ca), les directions des ressources humaines des ministères et organismes, les bureaux de Services Québec, les centres locaux d'emploi, les carrefours jeunesse-emploi et auprès d'organismes représentant les groupes visés par les mesures d'accès à l'égalité. Pour être acceptées, les candidatures doivent être reçues avant la fin de la période d'inscription.
- D'autres diplômes d'études collégiales (DEC) directement liés aux tâches peuvent aussi être acceptés.